

libération

DE LA

“CONDITION

FEMININE”

U.S.F.P.

Secteur Féminin (Paris)

N° 2

Coll. Générique

- S O M M A I R E -

INTRODUCTION

Prenant en considération les efforts déployés par notre parti dans le but d'approfondir et d'étayer la réflexion sur un problème qui constitue encore un des sujets tabous et interdits de la société marocaine...

- INTRODUCTION : P. I

- COMMUNICATION DE LA FEMME ITTIHADIA

A LA CONFERENCE DES FEMMES
MEDITERRANEENNES.

P. 3

. Participation des femmes dans la
vie économique

. Evolution de la population active
féminine.

. Situation juridique de la femme

. Situation sur le plan de l'éducation

. Plate forme revendicative de la section
féminine de l'U.S.F.P.

- POINT DE VUE :

. Le retard historique du mouvement féministe
marocain.

P. II

- NOTES DE LECTURE :

P. 20

Pourquoi les femmes continuent-elles à être considérées comme des éternelles mineures, dépourvues d'intelligence et créative faible par leur propre société ? Comment doivent-elles définir elles-mêmes leur rôle dans la société future, tout en assumant celui que leur a mis sur le dos la société actuelle et passée ?

Telles sont les questions auxquelles nous sommes appelées en tant que femmes marocaines, à réfléchir, à discuter et enrichir ensemble; à confronter et imposer de vive voix en nous donnant les moyens concrets et organisationnels de leur réalisation. Car toute réflexion des femmes sur les femmes doit nécessairement...

X
X X

INTRODUCTION

Prenant en considération les efforts déployés par notre parti dans le but d'approfondir et d'étayer la réflexion sur un problème qui constitue encore un des sujets tabous et interdits de notre société; prenant en considération également la nécessité actuelle du regroupement de toutes les énergies et volontés féminines aspirant à leur insertion véritable dans la société marocaine, cette brochure se veut modestement être une contribution à la réflexion et à la sensibilisation sur une question qui tient à coeur à toutes les femmes marocaines mais qui, hélas n'est pas toujours évaluée à sa juste gravité.

La gravité de la condition féminine au Maroc est sans nul doute ressentie et vécue dans toute son acuité par les principales concernées, sans qu'elle ne soit toute fois contestée et combattue comme elle se devrait : crainte, fatalité, insécurité ou parfois tout simplement complaisance sont les principaux états d'esprit qui accompagnent la faiblesse du mouvement contestataire; éducation famille, droit, constituent les sous-bassements idéologiques qui freinent ce mouvement; système politique anti-populaire, patriarcal, système économique de classe et aliéné, sont le contexte socio-politique dans lequel et contre lequel doit se développer ce mouvement.

Pourquoi les femmes sont-elles continuellement les laissés-pour compte, dans l'histoire du pays ? Pourquoi sont-elles considérées comme des éternelles mineures, à capacité intellectuelle et créative faible par leur propre société ? Comment doivent-elles définir elles-même leur rôle dans la société future, tout en démystifiant celui que leur a mis sur le dos la société actuelle et passée ?

Telles sont les questions auxquelles nous sommes appelées en tant que femmes marocaines, à réfléchir, à discuter et enrichir ensemble; à confronter et imposer de vive voix en nous donnant les moyens concrets et organisationnels de leur réalisation. Car toute réflexion des femmes sur les femmes doit nécessairement

Communication de la Femme Tchadienne à la Conférence des
être conçue dans la perspective d'une action consciente et organisée
pour faire avancer la lutte des femmes et des hommes opprimés vers
une société juste où la femme sera l'égal de l'homme ;
et où l'homme sera conscient de la nécessité de renoncer au joug
opprimant sous lequel il tient la femme . sur le plan économique,
juridique, éducationnel et social des femmes tchadiennes, sur la-
quelle nous avons élaboré une plate forme revendicative adoptée
par le 3ème congrès de notre Parti l'U.S.F.P.

PARTICIPATION DE FEMME DANS LA VIE ECONOMIQUE

La population active tchadienne, comme on le sait, a été jusqu'à une
date récente, constituée par les hommes. La femme confinée à l'intérieur du
foyer, avait pour tâche principale les travaux domestiques (ménage, éducation
des enfants, etc...) Et, même dans le cas où elle avait un métier, elle l'exer-
çait chez elle. Cette activité avait fréquemment pour but la conservation
familiale.

Les changements économiques et sociaux ont entraîné quelques modifi-
cations dans la condition féminine. Il est à noter que la femme rurale a été
fortement lésée et que sa condition n'a pratiquement pas changé.

Déjà, le recensement de 1952 signalait qu'une femme sur 3 travaillait.
Les postes qu'elles occupent étaient: 30% domestiques chez les européens, 20%
ouvrières dans les usines, 13% travaillent la laine et le tissage, 7% couturi-
ères, 15% professions libérales (infirmières, nourrices, maîtresses d'école)
et le reste constituait le sous-prolétariat fluctuant à travail saisonnier et
imprécis.

Qu'en est-il actuellement ? Le dernier recensement nous révèle que la
participation de la femme dans le domaine économique reste très faible. Sur
près de 4 millions de personnes actives, il y a 605.000 femmes actives. Par
ailleurs 2.800.000 femmes ont été comptabilisées comme inactives. Le travail
au foyer a été sous-estimé du fait qu'il n'est pas rémunéré, mais on sait que
la femme rurale n'est pas occupée exclusivement par les travaux domestiques.
Elle travaille dans les champs, de la tapisserie, du tissage, il en est de
même pour l'urbaine qui exerce un métier à domicile. Mais ce type de travail
est souvent effectué par les membres de la famille, et dans le cas où il est
commercialisé, la rentabilité reste faible et la présence d'un intermédiaire
suit parfois à la continuité de l'activité en question.

Le travail familial d'autosubsistance ne fait que porter préjudice à
la travailleuse, cette dernière n'a pas de visibilité, elle n'a aucune possibi-
lité de débattre les conditions de travail ou de poser les problèmes de rému-
nération.

Communication de la Femme Ittihadia à la Conférence des Femmes Méditerranéennes à Athènes, le 10 - 13 Octobre 1980.

La contribution de notre secteur féminin à cette conférence, consiste à faire connaître la situation sur le plan économique, juridique, éducationnel et social des femmes marocaines, sur laquelle nous avons élaboré une plate forme revendicative adoptée par le 3ème congré de notre Parti l'U.S.F.P.

PARTICIPATION DE FEMME DANS LA VIE ECONOMIQUE

La population active marocaine, comme on le sait, a été jusqu'à une date récente, constituée par les hommes. La femme confinée à l'intérieur du foyer, avait pour tâche principale les travaux domestiques (ménage, éducation des enfants, ect...) Et, même dans le cas où elle avait un métier, elle l'exerçait chez elle. Cette activité avait fréquemment pour but la consommation familiale.

Les changements économiques et sociaux ont entraîné quelques modifications dans la condition féminine. Il est à noter que la femme rurale a été fortement lésée et que sa condition n'a pratiquement pas changée.

Déjà, le recencement de 1952 signalait qu'une femme sur 8 travaille. Les postes qu'elles occupent étaient: 30% domestiques chez les européens, 20% ouvrières dans les usines, 13% travaillent la laine et le tissage, 7% couturières, 1% professions libérales (infirmières, monitrices, maitresses d'école) et le reste constituait le sous prolétariat fluctuant à travail saisonnier et imprécis.

Qu'en est-il actuellement ? Le dernier recencement nous révèle que la participation de la femme dans le domaine économique reste très faible. Sur près de 4 millions de personnes actives, il y a 605.000 femmes actives. Par ailleurs 2.800.000 femmes ont été comptabilisées comme inactives. Le travail au foyer a été sous-estimé du fait qu'il n'est pas rémunéré, mais on sait que la femme rurale n'est pas accupée exclusivement par les travaux domestiques. Elle travaille dans les champs, de la tapisserie, du tissage, il en est de même pour l'urbaine qui exerce un métier à domicile. Mais ce type de travail est souvent effectué pour les membres de la famille, et dans le cas où il est commercialisé, la rentabilité reste faible et la présence d'un intermédiaire nuit parfois à la continuité de l'activité en question.

Le travail familial d'autosubsistance ne fait que porter préjudice à la travailleuse, cette dernière n'a pas de mobilité, elle n'a aucune possibilité de débattre les conditions de travail ou de poser les problèmes de rémunération.

Cette sous-estimation du travail féminin va encore plus loin du moment qu'on ne trouve que 12% des femmes actives en milieu rural (milieu qui regroupe 65% de la population total du Maroc) et de 21 % en milieu urbain. On peut déduire, à partir de ces données, que la proportion des femmes qui s'emploient dans un travail rémunéré, est encore faible, que le travail de la femme en milieu rural est presque monopolisé par l'exploitation familial.

Si quelques femmes ont des activités rémunérées, il faut appuyer sur le caractère occasionnel de ces activités.

Quels sont les secteurs d'activité où l'élément féminin est le plus important ?

Sur les 605.000 femmes actives, 297.000 travaillent dans l'agriculture et l'élevage, secteur qui absorbe, la plus grande partie de la population active féminine, dont la tranche d'âge, de moins de 15 ans, est très importante.

Le 2^o secteur, qui occupe un grand nombre de femmes, est celui des services domestiques, 100.200 femmes dont 58% ont moins de 24 ans. La proportion des " petites bonnes" de moins de 15 ans est de 29 %.

Ceci s'explique par un exode rural intense mais surtout par un manque d'institutions capables de former cette jeunesse, par une politique scolaire instable et en régression, et par l'effectif croissant de chômeurs qui ne peuvent assurer la survie de leurs enfants et qu'ils envoient travailler chez d'autres.

Les autres secteurs d'activité qui recrutent le plus de femmes sont les industries alimentaires avec 14.000 femmes et les industries textiles avec 77.000 femmes. La présence de femmes de moins de 15 ans est prédominante: elle s'explique par l'existence d'entreprises artisanales, par l'extension du système coopératif dans l'artisanat et surtout par les salaires modiques octroyés à ces jeunes ouvrières.

A côté de ces secteurs-clés, on note 27.700 femmes dans l'administration dont 15.200 enseignantes, 7.800 femmes dans la santé, les banques et les assurances occupent 3.300 femmes et les établissements de spectacles 2.500 Femmes.

Il ressort de ces données statistiques que la grande majorité des femmes sont employées dans des travaux de faible qualification, monotones et sans intérêt. La pénurie, pour les jeunes femmes, de moyens réels de formation professionnelle préparant à des postes plus qualifiés, les difficultés de promotion entraîne les femmes à se cantonner dans un certain type d'emploi (les plus ingrats, mal payés, etc...)

On constate, par ailleurs, que la courbe d'activité féminine subit des fluctuations selon l'état matrimonial.

Le taux d'activité le plus élevé, se trouve chez les divorcées 53%: l'explication qu'on peut donner à ce phénomène, c'est que la polygamie

successive, encouragée par la facilité de répudiation, rejette la femme qui, la plupart du temps, n'a aucun métier, en dehors du foyer.

Le taux d'activité des veuves est de 17% comme on le constate, il est de loin inférieur au premier, étant donné que le veuvage augmente avec l'âge et que ne sortent sur le marché du travail que les femmes, ayant la plupart du temps des enfants, et qui sont généralement sans ressources.

Un phénomène important à rapporter, c'est le faible taux d'activité de jeunes filles célibataires et des femmes mariées. Ceci est dû aux préjugés sociaux concernant le travail féminin. (A un certain âge, la jeune femme est susceptible d'être séduite, on a peur qu'elle ne "devie" et déshonore la famille) Cet aspect est beaucoup plus marqué en milieu rural (4,5% de femmes actives sont célibataires contre 9% en milieu urbain). D'autre part, l'absence de formation et de qualification incite la plupart des parents à garder leurs filles à la maison ou les marier au lieu qu'elles n'aillent occuper des emplois subalternes.

Si l'on constate qu'il n'existe que 7% de femmes mariées qui sont actives, on peut déceler les causes suivantes :

- 1°)- Le mariage, en lui même, les obligations qui l'accompagnent, la maternité qui le prolonge, fait que la femme devient très peu disponible pour avoir une activité à l'extérieur du foyer.
- 2°)- La maladie, la fatigue qu'engendrent les accouchements successifs, entraînent une double activité pour la femme qui travaille et qu'elle ne peut affronter sans difficultés.
- 3°)- Vu l'âge précoce du mariage, la femme n'a pas eu le temps d'apprécier, et de progresser dans un métier, ou d'achever ses études, elle ne manifeste donc aucun intérêt pour la profession exercée.
- 4°)- Le travail de la femme est parfois considéré comme supplémentaire et non nécessaire, c'est un appoint pour le ménage, alors, dès que les ressources du mari sont suffisantes, la femme cesse de travailler.

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE FEMININE

Selon les définitions du recensement, la population active se compose des actifs occupés et des chômeurs. De 1960 à 1971 on assiste à un accroissement de la population féminine active occupée et de la population en chômage; la première a augmenté de 75%, la seconde de 21%.

A quoi est dû cet accroissement prodigieux de la population active occupée? On sait qu'en l'intervalle de 10 ans il y a eu de nouveaux postes créés dans l'administration, les industries et autres mais on sait aussi que la paupérisation a atteint un degré tel que des milliers de femmes se sont lancées sur le marché du travail sans préparation aucune.

.../...

Les 75% d'élévation du taux d'activité n'expriment pas un progrès ou une politique explicite et claire dont le but serait de faire sortir la femme de ses préoccupations ménagères afin de lui offrir des préoccupations professionnelles dans lesquelles elles pourraient s'épanouir et progresser, mais expriment la ruée sur le marché du travail d'un grand nombre de femmes analphabètes et sans formation. Ce sont surtout des domestiques qui ont libéré un certain nombre de femmes citadines qui travaillent, des ouvrières des entreprises agricoles et industrielles. Le salaire dérisoire de cette catégorie de femme, l'instabilité dans les emplois qu'elles occupent les exposent la plupart du temps au chômage, à la misère et à la prostitution.

En ce qui concerne l'augmentation du taux de chômage (2% en 1960, 21% en 1971) on peut l'expliquer par :

- La valorisation du travail chez la femme,
- Le sentiment de la nécessité de travailler,
- L'existence d'un certain nombre de jeunes femmes qui ont eu un certain niveau d'instruction et qui cherchent du travail. On a noté que 53% des femmes qui sont à la recherche de leur premier travail ont passé 4 ans et plus à l'école et 17% ont passé 8 ans et plus à l'école.

SITUATION SUR LE PLAN DE L'EDUCATION

1- Education au sein de la famille

Dès sa naissance, le garçon jouit au sein de la famille d'un statut supérieur à celui de la fille.

L'éducation de la fille est essentiellement orientée vers l'humiliation et la soumission.

Toute l'éducation de la fille sera une préparation à son rôle de mère et d'épouse.

Le garçon est préparé à intégrer le marché du travail, par contre la fille doit renoncer à toute vie extérieure.

L'apprentissage de la soumission, le cloîstrement dans un milieu fermé ne stimulera en rien l'épanouissement de l'intelligence et de la personnalité de la fille.

La politique visant à maintenir la plus grande majorité de la population féminine dans l'ignorance favorise la reproduction de l'ordre établi ; en effet les mères ont tendance à perpétuer sur leurs propres filles le système de éducation dont elles ont été victimes. Il est clair que la scolarisation de la fille lui fait nécessairement acquérir une prise de conscience qui va la conduire à rejeter les stéréotypes socialement établis.

SITUATION SUR LE PLAN JURIDIQUE

Le code du statut personnel n'est pas en faveur de la femme et n'encourage ses initiatives. Il la confine dans les travaux domestiques et la rend beaucoup plus dépendante du mari du fait que c'est lui qui l'entretient. Cette dépendance économique entraîne, bien sûr, d'autres dépendances comme l'obéissance au mari et non le respect mutuel.

La législation confirme la minorité de la femme par les points suivants:

1-Pour le mariage, malgré les papiers administratifs que doivent fournir les deux époux, la femme quoi que adulte, célibataire, divorcée ou veuve doit avoir recours à un wali (tuteur).

2-La polygamie est tolérée si ce n'est autorisée.

3-Les facilités du divorce restent toujours aux mains du mari, laissant constamment la femme sous la menace de la répudiation. Elle ne peut que se soumettre au mari, d'autant plus que la divorcée n'a que 3 mois d'allocations maritales.

Les cas où la femme peut demander et obtenir le divorce sont limités et enfermés dans une procédure compliquée par le code du statut personnel.

4-La succession: la plupart successorale déterminée par la loi à la femme est la moitié de la part qui revient à son frère l'homme.

SITUATION SUR LE PLAN DE L'EDUCATION

I-Education au sein de la famille

Dès sa naissance, le garçon jouit au sein de la famille d'un statut supérieur à celui de la fille.

L'éducation de la fille est essentiellement orientée vers l'humiliation et la soumission.

Toute l'éducation de la fille sera une préparation à son rôle de mère et d'épouse.

Le garçon est préparé à intégrer le marché du travail, par contre la fille doit renoncer à toute vie extérieure.

L'apprentissage de la soumission, le cloisonnement dans un milieu fermé ne stimulera en rien l'épanouissement de l'intelligence et de la personnalité de la fille.

La politique visant à maintenir la plus grande majorité de la population féminine dans l'ignorance favorise la reproduction de l'ordre établi : en effet les mères ont tendance à perpétuer sur leur propre fille le système de répression dont elles ont été victimes. Il est clair que la scolarisation de la fille lui fait nécessairement acquérir une prise de conscience qui va la conduire à rejeter les stéréotypes socialement établis.

.../...

II- L'Education Scolaire

1) Alphabétisation:

Dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme au sein de la population féminine, peu de progrès a été enregistré depuis l'indépendance.

Par exemple dans les campagnes le taux d'analphabétisme est passé de 99% à 98% en l'espace de 20 ans. Sur le plan national ce taux est de 87% chez les femmes, (63% chez les hommes), 96% des filles rurales âgées de 10 à 24 ans sont analphabètes (45% dans les villes).

2) Scolarisation:

En 1978 le taux de scolarisation global représentait 50% des enfants ayant atteint l'âge de 7 ans.

Au sein de la population scolarisée les filles représentent 36% dans le primaire et 18% dans l'enseignement supérieur. On note à ce niveau une énorme disparité entre villes et campagnes: 90% des filles scolarisées sont urbaines. Or la population du Maroc est au 2/3 rurale.

Cette situation s'explique par l'insuffisance de l'infrastructure, les conditions matérielles et le poids des traditions dans les campagnes. De plus le système d'enseignement ne répond pas aux besoins et aux aspirations du secteur agricole. Le paysan préfère exploiter ses enfants dans l'immédiat plutôt que de leur faire subir un enseignement formel et une sélection aveugle.

3) Echecs et déperditions:

Une fois scolarisées, les filles des milieux populaires n'ont pratiquement aucune chance de poursuivre leur scolarité dans les conditions normales. C'est ainsi par exemple que sur 35.700 filles scolarisées dans tout le Maroc rural on n'en compte plus que 11.000 en C.M2 (fin d'études primaires). Il est à noter que tous les enfants qui quittent l'école au niveau du primaire redeviennent très vite la proie de l'analphabétisme et ne peuvent aspirer à occuper une place dans le monde du travail.

Les conditions de logement, les problèmes familiaux, la malnutrition entravent la scolarité de la grande majorité des enfants. A cela il faut ajouter pour ce qui concerne la fille, le poids des traditions dans les milieux défavorisés. Dans ces milieux 100% des filles sont chargées des travaux domestiques en dehors de leur travail scolaire. Les filles n'ont pratiquement droit à aucune activité récréative en dehors de l'école, elles sont pratiquement privées de jeux.

Les absences de l'école sont fréquentes et le plus souvent dues à des raisons familiales (maladie de la mère, fête...) Dès que la mère a besoin de sa fille pour participer aux tâches domestiques (ménage, éducation des petits frères...), celle ci est contrainte à s'absenter et le plus souvent à interrompre ses études.

.../...

PLATE FORME REVENDICATIVE DE LA SECTION FEMININE
DE L'U.S.F.P.

Le programme revendicatif de la section féminine de notre parti est une base sur laquelle nous oeuvrons à la mobilisation de l'ensemble des femmes marocaine. A notre avis, la lutte pour la libération de la femme doit être menée parallèlement dans plusieurs domaines.

1-Sur le Plan Politique

Mise en place d'institutions authentiquement démocratiques qui permettront une véritable libération de la femme. La femme doit participer à tous les changements qui interviennent dans le pays, elle doit être un élément moteur dans l'édification de la société démocratique.

2-Sur le Plan Economique

Mise en place de structures économiques nouvelles garantissant:

- La libération de notre économie du joug de l'impérialisme et du néocolonialisme.
- Création d'emplois pour les hommes et les femmes.
- Possibilité pour les femmes d'accéder à tous les postes de responsabilité.
- Egalité des salaires entre femmes et hommes.

3-Révision du code du statut personnel

- Considérer une femme adulte comme l'homme adulte.
- Interdiction de la polygamie
- Egalité des parts successorales entre l'homme et la femme
- Interdiction de la répudiation : le divorce doit être jugé par le tribunal en tenant compte des causes citées par l'homme aussi bien que la femme

4-Refonte du système éducatif

- Campagne de lutte contre l'analphabétisme
- Scolarisation féminine obligatoire
- Création de centres de formation professionnelle pour absorber les déperditions scolaires

5-Sur le Plan Idéologique

- Dénonciation des conceptions fausses de la libération de la femme
- Lutter contre les conceptions réactionnaires de la libération développées par les "organisations féminines" à la solde de la bourgeoisie.
- Dénoncer le rôle des mass-média qui visent à marginaliser la femme en l'encourageant à s'épuiser sur des revendications secondaires n'ayant aucun lien avec les problèmes réels que vit notre société.

..../...

- Assurer la contribution effective de la femme dans la lutte pour la libération nationale et la démocratie
- Notre parti a également pour tâche d'élever le niveau de conscience des hommes et des femmes afin de faire disparaître les préjugés et les stéréotypes transmis depuis des siècles et qui sont un obstacle à une véritable libération.

L'U.S.F.P. considère que c'est dans la lutte de libération nationale qu'homme et femme peuvent réviser et remettre en question les préjugés qu'ils ont les uns vis à vis des autres : c'est dans la lutte contre le néocolonialisme et la réaction que la femme peut rejeter toutes les images types qui lui sont attribuées.

Il ne s'agit pas pour nous de promettre à la femme une libération totale " dans le futur " en la maintenant à l'écart du combat quotidien.

Conférence des Femmes Méditerranéennes

10- 13 Octobre Athens 1980

LE RETARD HISTORIQUE DU MOUVEMENT FEMINISTE

MAROCAIN

Cet article a pour objectif essentiel de donner quelques éléments de réflexion sur l'état d'existence (ou d'inexistence?) d'un mouvement féministe marocain, c'est à dire d'un mouvement de masse revendicatif de la libération de la femme marocaine.

Il est essentiel de réfléchir par ce biais aux potentialités existantes (ou inexistantes) dans l'histoire d'un Maroc riche en luttes historiques contre toute forme d'aliénation et d'exploitation coloniale et néocoloniale, mais qui sur le plan de la lutte pour l'émancipation de la femme a enregistré et continue à enregistrer un retard historique.

Ce retard historique, (il s'agit là d'un premier élément de réflexion) comme tout phénomène, possède ses propres causes et produit ses propres effets. Parmi les innombrables causes, on en retiendra une qui paraît essentielle : c'est l'isolement et la réclusion des femmes par rapport à la vie politique du pays, et ce, au moment de l'extraordinaire mutation des structures socio-économiques provoquée lors de la colonisation.

Parmi les effets, on enregistrera essentiellement l'absence de la contribution des femmes dans l'édification du projet actuel, de la société juste et égalitaire future ; autrement dit, nous déplorons que dans ce projet qui existe et qui est en continuelle élaboration et enrichissement, la place de la femme soit encore si mal définie, sinon si bien escamotée, sachant qu'il n'y aura pas de libération économique, idéologique et politique, et de socialisme, sans la participation des femmes à cette libération et à la construction du socialisme. Et à l'étape actuelle que nous vivons au Maroc, le problème de cette participation

active se pose dans toute son acuité vu que les femmes restent quantitativement et qualitativement très en dehors des stratégies et des luttes qui mèneront à la construction d'un Maroc libre et démocratique.

I. Le Retard Historique De L'apparition Du Mouvement Féministe Marocain :

Deux éléments permettent de faire le constat de ce retard ;

1/ Le contexte mondial en général, et Arabe en particulier, dans lequel, à partir du 18ème siècle pour l'Europe et durant le début du 20ème siècle pour les pays Arabes, des femmes ont entamé des luttes spécifiques, revendicatives de leurs droits et intérêts, soit par le biais d'organisations féminines, de mouvements spontanés, ou simplement par le biais de la sensibilisation intellectuelle et pratique (campagnes d'alphabétisation, explication concernant le planning familial...).

2/ L'évolution des structures socio-économiques internes au Maroc, qui s'est accompagnée d'une évolution de la condition féminine. Ce deuxième critère signifie, que la transformation de la condition féminine marocaine par rapport à ce qu'elle était durant le siècle dernier, n'est que la résultante des nouvelles structures socio-économiques environnantes, sans que les femmes marocaines aient pu intervenir ou imposer leurs intérêts propres ou leur volonté dans la transformation de leur propre condition.

A/ L'état des revendications des femmes marocaines par rapport à celui des femmes arabes :

Il semble que la cause de la libération des femmes d'une manière générale, doit être liée aux luttes de la libération économique, politique et sociale de la société.

Or que s'est-il passé pendant le 20ème siècle; siècle des indépendances et des mouvements de libération nationale dans le monde Arabe ?

Dans certains pays comme l'Egypte, la cause de la libération des femmes a effectivement été liée aux luttes menées contre le colonisateur, dans le cadre d'un mouvement de libération nationale. Un auteur a écrit : " en 1919, des femmes voilées marchaient dans les rues du Caire pour protester contre l'occupation britannique; c'est cette situation qui lança définitivement le mouvement féministe égyptien ".

La participation à la libération politique, plus l'influence des idées libérales vont donner naissances à certaines organisations féminines qui lutteront et pour l'obtention de leurs droits politiques et, pour la défense des thèmes nationalistes.

- Au Maroc la situation fut différente ; (de même qu'en Algérie et Tunisie) : la contribution des femmes marocaines fut importante sans aucun doute, mais son impact eut moins d'échos du fait de l'inexistence d'un mouvement revendicatif des droits de la femme, liant la lutte de libération Nationale à celle de la libération de la femme. Ce qui amène souvent à déconsidérer le rôle politique de la femme pendant cette période (ou parfois à le surconsidérer) sans arriver toutefois à l'apprécier à sa juste valeur.

- D'autre part, l'indépendance politique de certains pays arabes avait laissé une sorte "d'avant garde" de femmes arabes instruites, plus ou moins dynamiques, parfois organisées. Cette "avant garde" est arrivée à faire pression pour acquérir certains droits, théoriques par ailleurs tel :

- . le principe de l'égalité des sexes inscrit dans les constitutions de plusieurs pays, et dont le droit de vote,
- . le droit à l'éducation
- . le droit au travail
- . suppression de la polygamie, notamment en Tunisie,
- . adoption du planning familial
- . suppression de la loi "Baït et Taha".

Mais si l'on confronte ces droits théoriques à l'organisation réelle des relations sociales, on constate leur inadéquation ; les relations sociales restent tissées selon le modèle traditionnel, autour du pouvoir de l'homme et la tutelle soumise de la femme.

De même que cette "avant garde" d'intellectuelles ne représentait pas les intérêts, ni n'incarnait la femme arabe en général, la femme du peuple ; et les droits acquis grâce à elles, (qui ne peuvent être négligeables s'ils avaient pu trouver leur réalisation dans un contexte adéquat) demeurent bourgeois.

Le retard donc du Maroc par rapport aux autres pays arabes, s'articule autour de deux axes essentiels :

- l'inexistence d'un mouvement revendicatif des droits de la femme marocaine, liant la lutte de libération féminine à celle de la libération nationale.

- l'absence d'une "avant garde" de femmes marocaines, selon le modèle égyptien par exemple, bien que par la suite, ce phénomène sut être récupéré par les différentes politiques et régimes en place dans les pays arabes, trop soucieux de préserver ou craignant d'intervenir dans l'organisation des relations sociales, tissées sur un hypothétique pouvoir de l'homme et tutelle de la femme.

B/ L'évolution des structures sociales, économiques et culturelles du Maroc : la "nouvelle condition féminine"

La femme du 19ème siècle, n'est sûrement pas celle de la fin du 20ème siècle. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un coup d'oeil sur les sorties d'usines, des écoles, des facultés, des ministères etc..., en un mot dans le rue. Les conditions économiques sont sûrement l'élément moteur de l'évolution de cette condition féminine, suivies de près par les conditions idéologiques et politiques. En effet, le début de la prolétarisation au Maroc par la destructuration

des structures collectives et pastorales, par le déplacement d'une main d'oeuvre de pasteurs et de paysans vers une main d'oeuvre prolétarienne, par les migrations des populations..., par le développement des industries de transformation de produits agricoles, textiles, vont pousser les femmes dans de nouveaux rapports de production qui se situent désormais en dehors de la sphère privée ou familiale.

La "socialisation" de la fonction productive de la femme, va mettre à terre donc; toutes les tentatives d'alors de privatisation de ses fonctions productives, par un système familial lourd, un système religieux oppressant, un système politique qui ne reconnaissait les femmes, ni en tant que sujet (la Bay'a exclut les femmes); ni en tant que maître (on ne peut se soumettre à une femme; toute décision juridique ou politique appartenait aux hommes), ni en tant que composante à la classe proche du pouvoir politique constitué de notables, Alem's, cherifs...

Le système familial, lui même a subi les effets de l'évolution des structures économiques; plusieurs de ses fonctions sont actuellement en crise, notamment la fonction de socialisation des enfants, de producteur principal des biens, la fonction de protection, de stabilisation affective. Il est envahi également dans sa fonction de principal producteur de rapports sociaux, par un système socio-économique complexe.

La femme ne constitue plus donc ce "produit privé", cette "usine sexuelle" à faire des enfants, mais apparaît sous une nouvelle forme, une force de travail, exploitable et rentable qu'on loue à bas prix sur un marché de travail.

Dans cette situation, les conditions culturelles et idéologiques devaient nécessairement suivre la voie tracée par les conditions économiques: la culture, la connaissance, ne sont

plus dans l'esprit de la majorité, l'apanage uniquement d'une élite : le temps est révolu, où l'Université de la "Quararouine" constituait l'unique centre de rayonnement culturel du pays, et qui de plus n'ouvrait ses portes qu'à une élite masculine.

Le travail devenant nécessité urgente, pour chacun et pour tous (enfin presque pour tous !) il fallait s'entourer de garanties professionnelles : formation professionnelle, minimum d'instruction d'une part, et législation de travail et protection de travail d'autre part.

Instruction, éducation et formation professionnelle pour les femmes, se sont donc en l'espace de peu de temps (il faut le dire) imposées par tout le contexte économique-culturel, non en tant que valeurs absolues et libératoires, mais en tant que nécessités de survie quotidienne.

II. De l'impact de l'insuffisance du Mouvement de

Un autre élément culturel a constitué à l'évolution de la condition féminine : c'est le fait juridique. Autrefois, les droits politiques n'étaient pas reconnus aux femmes (elles ne pouvaient pas participer à la vie politique puisqu'elles ne "possédaient" pas les qualités requises pour cela : connaissance, savoir, baraka, patrimoine etc...). De même qu'aucun texte ne prescrivait qu'il existait une quelconque égalité entre l'homme et la femme, etc...

Aujourd'hui, le principe de l'égalité des sexes est inscrit dans la constitution, le droit de vote qui a été le premier acte à institutionaliser la participation de la femme à la vie politique, existe dans les textes également son droit au travail, à l'éducation y figurent aussi.

Certes ces droits appartiennent à la législation moderne, qui date de l'indépendance, et qui a tout simplement été placée sur le vieux système juridique périmé du "chraa" (celui de la polygamie et de la répudiation), le tout produisant la

une nouvelle forme d'oppression.

fameuse législation boiteuse en vigueur actuellement. Les effets modernes, comp ilées avec les effets traditionnels de la législation, font que les acquis positifs des droits modernes restent soit à l'état théorique, soit ne concernent qu'une élite, qui n'incarne en rien la véritable femme Marocaine, celle des campagnes et du sous prolétariat. En résumé, la femme marocaine vit donc une condition en continuelle transformation, mais dans la détermination de laquelle, son influence est quasi nulle. Il se produit alors un décalage entre la prise de conscience de la femme, de sa condition d'une part, et la transformation de cette même condition d'autre part, décalage qui va se traduire au niveau politique, par le retard historique du mouvement de libération des femmes marocaines.

II. Ce Retard s'inscrit au passif du Mouvement de Libération National :

Il existe une "idée" sans fondement qui circule et qui prône que le féminisme n'est autre qu'une déviation des luttes véritables, à savoir les luttes des masses exploitées avec à leur tête la classe ouvrière, considérant que ces dernières seules incarnent les catégories exploitées et aspirent au changement.

Il existe également une autre conception aux horizons aussi étroits, qui véhicule l'idée que l'action politique, syndicale ou encore collective, ne peut être menée à bien, que si les divergences de sexe sont tuées, et ce même au niveau progressiste de l'action politique et syndicale.

Or mener une lutte, quelques soient les nobles idéaux et objectifs qui l'accompagnent ou la motivent, sans que ne soit ressentie la nécessité de le faire à partir de sa propre condition, et pour réaliser les objectifs correspondant au dépassement de cette même condition, constitue à l'égard des femmes une nouvelle forme d'oppression.

Ansî toutes les formes de lutte, dans lesquelles les femmes marocaines seront véritablement partie prenantes, doivent se faire à partir de leur situation de femme, et sur la base d'une solidarité créée entre elles. Dans ce contexte, la "féminisation" des luttes menées, ne sera pas une déviation des "luttes véritables", mais au contraire le début d'un processus qui permettra aux femmes de construire ensemble les objectifs de lutte, et de choisir les formes d'action appropriées.

La spécificité de la condition féminine, due au caractère foncièrement patriarcale de la société marocaine, englobe une dimension si large et si subtile, que la politique, le syndicalisme ou l'action collective, tels qu'ils se pratiquent à l'heure actuelle ne peuvent saisir, et que même la pratique militante existante frôle à peine.

Par ailleurs, les pratiques revendicatives des femmes peuvent être différentes de celles des hommes, et l'exemple Européen du féminisme est là pour le prouver. Ces pratiques se passent sur un autre terrain que celui sur lequel politicogues et syndicalistes sont habitués à situer la revendication du fait que ce terrain se base sur la combinaison de deux types d'oppression : capitaliste et patriarcale, sur la coupure production et reproduction qui caractérise le capitalisme etc...

En résumé, deux situations retiennent l'attention :

1/ La contribution des femmes marocaines aux luttes politiques et syndicales menées actuellement au Maroc, leurs revendications liées à ces luttes, la structuration de ces luttes de manière à les situer dans la perspective à la fois du changement global, et d'un projet de société favorable aux femmes, reste embryonnaire.

2/ L'inexistence d'une pratique militante, revendicative, spécifiquement féminine :

Ces deux éléments signifient que l'état embryonnaire dans

lequel se trouve actuellement la revendication féminine, des biens nécessite la mise en place d'un mouvement de femme qui soit de masse, organisé, autonome et représentatif pouvant canaliser toutes les potentialités créatives féminines.

B. B.

X
X X

l'émergence d'un mouvement féminin s'est accompagnée d'un bouleversement des perceptions concernant le rôle des sexes: la notion traditionnelle de la femme surgit au détriment de la perception traditionnelle de la femme.

L'intégration de la femme dans le secteur moderne de l'économie, la rupture avec les tâches subalternes de la femme dans l'économie pré-capitaliste, est un prolongement de ce mouvement récent. Le secteur moderne ne peut rien pour la formation professionnelle de la femme et se contente de saigner à blanc le secteur traditionnel: la formation professionnelle ne se fait pas dans le secteur de production mais dans le réseau traditionnel des "salles".

La division sexuelle du travail correspond bien à la situation qui prévaut au Maroc: impossibilité pour la femme de participer de façon autonome à la création des emplois, d'où la nécessité de maintenir la structure traditionnelle de la famille.

NOTES DE LECTURE :

=====

- LAMALIF : n° 103/ Janvier 1979 - Article de Fatima MERNISSI-
" Nos Femmes Invisibles rapportent des milliards " .

La femme contribue par son travail domestique, à fournir des biens et services pour le maintien et la reproduction de la force de travail. Par son travail dans les entreprises de tissage et de tapis elle constitue une force de travail exploitable et rentable à merci. Le travail féminin reste une caractéristique des femmes seules sans maris, divorcées ou célibataires. Seul 7% de la population féminine active est mariée.

L'article se veut l'analyse d'un condensé de deux mythes au Maroc " celui du travailleur artisanal ne contribuant en rien à l'économie du pays ", et celui de la femme " être dépourvu de dimension économique " .

- LAMALIF n° 24/octobre 1980 - Article Fatima MERNISSI -
" Le Prolétariat Féminin au Maroc " .

L'émergence d'un prolétariat féminin s'est accompagné d'un bouleversement des perceptions concernant le rôle des sexes: la dimension économique de la femme surgit au détriment de la perception traditionnelle et sexuée de la femme.

L'intégration de la femme dans le secteur moderne de l'économie, loin de constituer une rupture avec les tâches subalternes de la femme dans l'économie pré-capitaliste, est au contraire un prolongement de ce passé récent . Le secteur moderne ne paie rien pour la formation professionnelle de la femme et se contente de saigner à blanc le secteur traditionnel : la formation professionnelle ne se fait pas dans l'unité de production mais dans le réseau traditionnel des " Maâlmâtes" .

La division sexuelle du travail correspond bien à la situation qui prévaut au Maroc: impossibilité pour la Bourgeoisie marocaine de créer des emplois, d'où la nécessité de maintenir la structure traditionnelle de la famille .

- LAMALIF : - Article de Zakia DAOUD-

" LA Révolte des Marocaines "

Il s'agit d'une appréciation de l'évolution de la situation de la Femme depuis l'indépendance.

- Les femmes sont demeurées le refuge et le lieu de sauvegarde de toutes les traditions; les quelques passages en progrès dans la Moudawana condamnent les mariages précoces et demandent l'approbation de la première épouse et exigent l'égalité des traitements en cas de polygamie (pourquoi la polygamie dans un pays où il est si facile de divorcer !!) ; aucune disposition véritable dans le droit de la femme au travail (article 35 : la femme ne franchira le seuil du foyer qu'avec l'autorisation de son mari); la vie sociale de la femme est bloquée au niveau génital (l'homme a pour devoir de la nourrir); le gouvernement institue des foyers féminins où l'on apprend la puériculture et le tricot; les partis politiques se soucient peu des femmes: l'Istiqlal tombe dans la morale comme le gouvernement; en 1962 l'U.M.T. crée l'organisation progressiste des femmes marocaines (U.P.F.M.) qui connaît un succès inattendu, mais avec les batailles de 1963 c'est une longue nuit politique qui commence pour les femmes.

Or, une nouvelle génération est apparue avec la notion de changement dans la famille de desexualisation de l'espace, de participation à la vie active, à l'école...

La contradiction est mal vécue, la rigidité institutionnelle est telle que " tout dynamisme revêt une allure de pathologie, toute évolution est perçue comme une désintégration et tout changement est vécu anomyquement ".

Quelle est la réaction des femmes ? Mauvaise, confirmant toutes les prédications pessimistes des hommes: sauvetage individuel par le travail où le mariage, ou prostitution, ou figure de paria si elles se révoltent.

- Magaly MORSY : "Femme et politique au Maroc", in Femmes et Politique autour de la Méditerranée, Ouvrage collectif de femmes- Edition l'Harmattan 1980.

La coexistence des sexes dans la société marocaine s'appuie sur l'exclusion des femmes du champ politique. Même la collectivité vit, se

définit, et s'oriente sur la base de l'image mythique de la femme gardienne de l'honneur du territoire, et garante des sociétés masculines.

- Anissa TOBI : "Les conditions de la femme marocaine" in vie sociale le 7/8 juillet- août 1973 .

Ce que la tradition musulmane coranique exige de la femme, et ce que la vie moderne lui propose.

Les mesures progressistes du Coran et leurs mauvaises applications; les hommes n'appliquent que les mauvais côtés du Coran en ce qui concerne la femme.

La représentation sociale de la femme : être inférieur et soumis, dévoué et se sacrifiant pour son mari. La condition de la femme marocaine reste l'oeuvre de l'homme : le Père, le Frère, le Mari.

- P. BUTTIN : "Ombres et lumière sur le Maroc" II La promotion féminine, in Confluent 7 (22) juin 1962.

La promotion féminine a pris au Maroc un bon départ puisque les deux buts suivis : éducation de base, et création de coopératives, sont atteints. Malheureusement, elle n'a atteint que 2% de la population féminine marocaine, et il convient d'intensifier rapidement l'effort entrepris.

- Vanessa MAHER - "Women et property in Morocco" Annuaire de l'Afrique du Nord année 1974.

La société marocaine de la région d'AKHDAR (Moyen Atlas) se caractérise par la diversité de la stratification sociale (classes, statuts héréditaires, groupes segmentaires), ainsi que par la ségrégation sexuelle des rôles, instabilité du mariage, force de liens sociaux entre femmes et importance du non emploi.

Les relations socio-économiques ne sont pas principalement liées à l'économie du marché. Du fait de leur exclusion spécifique du travail salarié, elles ont tendance (les femmes) à conserver les filières anciennes d'entraide économique et sociale en s'appuyant sur leurs liens de parenté féminine, et sur les relations de clientèles que'elles permettent d'entretenir; par là elles aident les hommes à trouver des ressources lorsque leur force de travail ne leur en fournit pas grâce à l'économie de marché.

Cependant, selon les différentes classes sociales auxquelles appartiennent les hommes, ceux-ci réagissent positivement ou négativement vis-à-vis des liens de parenté féminine de leurs épouses en fonction des profits qu'ils escomptent ou des pertes qu'ils redoutent .

- B.E.S.M. n°II4 juillet/septembre 1969 - article Malika BELGHITI
"Les relations féminines et le statut de la femme dans la famille rurale, dans trois village du Tessaout"

- l'enquête réalisée auprès de 126 femmes a pour but d'expliquer la situation de tutelle des femmes: travail, mariage, cohabitation Cette situation s'avère directement liée aux rapports économiques et sociaux qui caractérisent la société rurale actuelle.

- Revue confluent n°13 année 6I

"Dialogue sur le marocain d'aujourd'hui" A. BOUABID-A. BLAL - LAHBABI - P. BUTTIN

- La femme s'est libérée presque toute seule, alors qu'on continuait à discuter de cette question dans des cercles académiques et personne ne pense aujourd'hui à lui faire faire un retour en arrière ; elle ira encore plus en avant.